

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/08/2026 - 170768 - 2013 B 16622 - 794 966 010 - 2B FINANCE ET CONSEILS

2B FINANCE ET CONSEILS
Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 91, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS
794 966 010 RCS PARIS

DECISIONS DU 30 JUIN 2026

Proposition de la décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le

18 AOUT 2026

Sous le N°

170768 

DEUXIEME DECISION

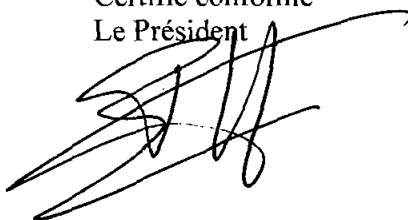
Les soussignés, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 329 695.29 €, **décident** d'affecter ledit bénéfice aux autres réserves.

Les soussignés **prennent acte** que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices s'établissaient à :

Exercice	Dividende distribué	Dividende éligible à abattement	Dividende non éligible à abattement
31/12/2022	150 000 €	150 000 €	/
31/12/2023	150 000 €	150 000 €	/
31/12/2024	/	/	/

Décision unanime des associés prise aux termes d'un acte sous signature privée en date
du 30 juin 2026

Certifié conforme
Le Président



- BILAN ACTIF -

2B FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Brut	31/12/2025 Amort. et Prov.	Net	31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	135 344	29 950	105 394	30 580
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	2 291 673		2 291 673	2 291 673
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	2 427 517	29 950	2 397 567	2 322 753
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	8 525		8 525	47 163
Autres créances	20 772		20 772	12 256
Charges constatées d'avance	2 056		2 056	677
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	199 833		199 833	235 417
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	231 186		231 186	295 513
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 658 703	29 950	2 628 754	2 618 266
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :				
(2) Dont à moins d'un an :				

Copie certifiée conforme par Monsieur X. Boubt



- BILAN PASSIF -

28 FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 300 000,00)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	352 147	131 429
Report à nouveau	1 307 370	1 307 370
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	329 695	220 718
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 464	30 668
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 350 676	2 020 185
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 378	20 448
Emprunts et dettes financières diverses (2)	110	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 698	5 926
Dettes fiscales et sociales	164 078	121 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 814	449 899
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	278 078	598 081
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	2 628 754	2 618 266
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	228 009,00	587 965,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

ZB FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	337 151		337 151	330 047
Chiffre d'affaires net			337 151	330 047
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits			5	6
Total des produits d'exploitation I (1)			337 156	330 053
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			23 170	20 224
Impôts, taxes et versements assimilés			12 426	10 311
Salaires			245 147	243 596
Cotisations sociales			106 362	103 825
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			14 976	10 698
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			3	2
Total des charges d'exploitation II (2)			402 084	388 657
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			64 972	58 604
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (2)			400 000	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				906
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)			400 000	300 906

- COMPTE DE RESULTAT -

2B FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	11 803	29 013
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	11 803	29 013
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	338 197	271 893
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	323 270	243 288
Produits Exceptionnels (VII)		4 174
Charges Exceptionnelles (VIII)	796	796
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-796	3 378
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 221	-4 052
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	737 156	635 133
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	407 461	414 414
BENEFICE OU PERTE	329 695	220 719
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant des entités liées		

2B FINANCE ET CONSEILS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 628 754€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 329 695€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après .

Application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**

- **Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- **Principaux Mouvements de l'exercice :**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total						
Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 863	-	-	-	-	2 863
Matériel de transport	41 300	-	89 790	-	-	131 090
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 391	-	-	-	-	1 391
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	45 554	-	89 790	-	-	135 344

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	2 291 673	-	-	-	-	2 291 673
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	500	-	-	-	-	500
Total Immobilisations Financières (III)	2 292 173	-	-	-	-	2 292 173
TOTAUX (I+II+III)	2 337 727	-	89 790	-	-	2 427 517

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total Amortissement. incorporelles (Total I)				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencés, amén. constr.				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencés, aménag. divers	1 738	286		2 024
Autres immo. corp.- Matériel de transport	11 845	14 690		26 535
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 391			1 391
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers				
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	14 974	14 976		29 950
TOTAUX	14 974	14 976	-	29 950

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel de Transport	Linéaire	4 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	4 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 31 464 euros au 31/12/2025.

- Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début exercice	+	Réévaluations	+	Acquisitions	-	Virements	-	Cessions/Rebuts	Valeur Brute Fin exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)										-
Autres participations	2 291 673									2 291 673
Autres titres immobilisés										-
Prêts & Autres Immo financières	500									500
TOTAUX	2 292 173									2 292 173

- Filiales et Participations :

Les titres de participation dans les sociétés contrôlées de manière exclusive sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence lorsque cette méthode est appliquée.

Nom	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %									
PREVOST	38	440							
OFFSET	113,00	599,93	100,00	561 513	561 513	244	2 347 613,04	53 767,25	100 000
CIA	604	1 563							
IMPRIMERIE	450,00	221,11	100,00	1 730 160	1 730 160	16 102	5 737 511,36	162 568,69	300 000

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Courus</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	8 525
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		8 525

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	500		500
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 525	8 525	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et collectivités Publiques			
Impôts sur les bénéfices	900	900	
Taxe sur la valeur ajoutée	950	950	
Autres impôts et taxes			
Divers			
Groupe et associés	17 142	17 142	
Débiteurs divers	1 780	1 780	
Charges constatées d'avance	2 056	2 056	
TOTAUX	31 853	31 353	500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	2 056		

PASSIF**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	300 000	1,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	300 000				300 000
Réserve légale	30 000				30 000
Réserves statutaires, contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	131 429	220 718			352 147
Report à nouveau	1 307 370				1 307 370
Résultat de l'exercice	220 718	-220 718	329 695		329 695
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	30 668		796		31 464
Total Capitaux Propres	2 020 185		330 491		2 350 676

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	320	320	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	72 169	22 100	50 069	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	35 058	35 058	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 698	5 698	-	-
Personnel et comptes rattachés	118 802	118 802	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	36 160	36 160	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	5 238	5 238	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 878	3 878	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	755	755	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	278 078	228 009	50 069	-
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	64 010			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 015			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	24 418
	Charges sociales	12 360
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	110
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	209
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	4 861
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	94 383
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	192
	Divers	-
TOTAL		136 533

COMPTE DE RÉSULTAT**Identité de la société mère consolidante :**

La société 2B FINANCE ET CONSEIL est la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	4 174
Produits Exceptionnels sur opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	4 174
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	796	796
Total charges exceptionnelles	796	796
Résultat exceptionnel	-796	3 378

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	2800
Autres prestations	-
TOTAUX	2 800

Autres Informations Spécifiques :**Effectif moyen :**

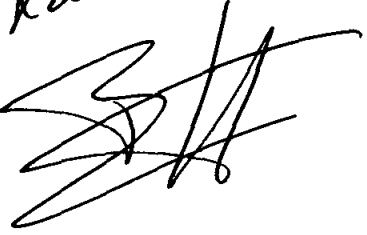
Catégorie	Effectif Moyen
Président	1
Cadres	2
TOTAL	3

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

2B FINANCE ET CONSEILS

31/12/2025

*Cpte certifiée conforme
Karine Baubh*



..*.*.*

S O M M A I R E

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

2B FINANCE ET CONSEILS
SAS au capital de 300 000 €
Siège social : 91 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

794 966 010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2B FINANCE ET CONSEILS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine SAS 2B FINANCE ET CONSEILS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Notre appréciation a porté notamment sur le caractère approprié des méthodes comptables retenues au regard du référentiel comptable français applicable, sur la présentation d'ensemble des états financiers, et sur leur adéquation à l'activité et à la situation de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 15 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

ORCOM AUDIT

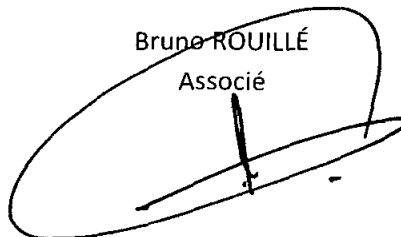
Nicolas ROUILLÉ

Associé



Bruno ROUILLÉ

Associé



- BILAN ACTIF -

2B FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	135 344	29 950	105 394	30 580
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	2 291 673		2 291 673	2 291 673
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	2 427 517	29 950	2 397 567	2 322 753
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	8 525		8 525	47 163
Autres créances	20 772		20 772	12 256
Charges constatées d'avance	2 056		2 056	677
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	199 833		199 833	235 417
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	231 186		231 186	295 513
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 658 703	29 950	2 628 754	2 618 266
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

- BILAN PASSIF -

2B FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 300 000,00)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	352 147	131 429
Report à nouveau	1 307 370	1 307 370
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	329 695	220 718
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 464	30 668
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 350 676	2 020 185
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 378	20 448
Emprunts et dettes financières diverses (2)	35 168	434 420
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 698	5 926
Dettes fiscales et sociales	164 078	121 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	755	15 479
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	278 078	598 081
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	2 628 754	2 618 266
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	228 009,00	587 965,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

2B FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

		31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export	
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	337 151	337 151	330 047
Chiffre d'affaires net	337 151	337 151	330 047
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles			
Autres produits		5	6
Total des produits d'exploitation I (1)		337 156	330 053
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (1)		23 170	20 224
Impôts, taxes et versements assimilés		12 426	10 311
Salaires		245 147	243 596
Cotisations sociales		106 362	103 825
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements		14 976	10 698
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations			
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		3	2
Total des charges d'exploitation II (2)		402 084	388 657
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-64 927	-58 604
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

- COMPTE DE RESULTAT -

2B FINANCE ET CONSEILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)	400 000	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		906
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	400 000	300 906
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	11 803	29 013
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	11 803	29 013
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	388 197	271 893
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	323 270	213 288
Produits Exceptionnels (VII)		4 174
Charges Exceptionnelles (VIII)	796	796
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-796	3 378
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 221	-4 052
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	737 156	635 133
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	407 461	414 414
BENEFICE OU PERTE	329 695	220 718
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont charges concernant les entités liées		

2B FINANCE ET CONSEILS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 628 754€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 329 695€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après .

Application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**

- **Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- **Principaux Mouvements de l'exercice :**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais établissement et développement						
Autres immobilisations incorporelles						
Total						
Immobilisations Incorporelles (I)						

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 863					2 863
Matériel de transport	41 300		89 790			131 090
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 391					1 391
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total Immobilisations Corporelles (II)	45 554	-	89 790	-	-	135 344

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences						
Autres participations	2 291 673					2 291 673
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	500					500
Total Immobilisations Financières (III)	2 292 173	-	-	-	-	2 292 173
TOTAUX (I+II+III)	2 337 727	-	89 790	-	-	2 427 517

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Amortissement	Reprise	
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	1 738	286	-	2 024
Autres immo. corp.- Matériel de transport	11 845	14 690	-	26 535
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 391	-	-	1 391
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	14 974	14 976	-	29 950
TOTAUX	14 974	14 976	-	29 950

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel de Transport	Linéaire	4 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	4 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 31 464 euros au 31/12/2025.

- Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations	Valeur brute	+	+	-	-	Valeur Brute Fin
Financières	Début exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/Rebuts	exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)						
Autres participations	2 291 673					2 291 673
Autres titres immobilisés						
Prêts & Autres Immo financières	500					500
TOTAUX	2 292 173	-	-	-	-	2 292 173

- Filiales et Participations :

Les titres de participation dans les sociétés contrôlées de manière exclusive sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence lorsque cette méthode est appliquée.

Nom	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %										
PREVOST	38	440	100,00	561 513	561 513	244		2 347	53 767,25	100 000
OFFSET	113,00	599,93						613,04		
CIA	604	1 563	100,00	1 730 160	1 730 160	16 102		5 737	162 568,69	300 000
IMPRIMERIE	450,00	221,11						511,36		

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	8 525
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		8 525

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		500		500
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		8 525	8 525	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	900	900	
	Taxe sur la valeur ajoutée	950	950	
	Autres impôts et taxes			
	Divers			
Groupe et associés		17 142	17 142	
Débiteurs divers		1 780	1 780	
Charges constatées d'avance		2 056	2 056	
TOTAUX		31 853	31 353	500
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	2 056		

PASSIF**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	300 000	1,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	300 000				300 000
Réserve légale	30 000				30 000
Réserves statutaires, contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	131 429	220 718			352 147
Report à nouveau	1 307 370				1 307 370
Résultat de l'exercice	220 718	-220 718	329 695		329 695
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	30 668		796		31 464
Total Capitaux Propres	2 020 185		330 491		2 350 676

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	320	320	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	72 169	22 100	50 069	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	35 058	35 058	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 698	5 698	-	-
Personnel et comptes rattachés	118 802	118 802	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	36 160	36 160	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	5 238	5 238	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 878	3 878	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	755	755	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	278 078	228 009	50 069	-
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	64 010	-	-	-
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 015	-	-	-
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-	-	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	24 418
	Charges sociales	12 360
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	110
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	209
	Concours bancaires courants	-
	Factures à recevoir	4 861
<i>Autres Charges</i>	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	94 383
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	192
	Divers	-
TOTAL		136 533

COMPTE DE RÉSULTAT**Identité de la société mère consolidante :**

La société 2B FINANCE ET CONSEIL est la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 174
Produits Exceptionnels sur opération en capital		
Reprise pour provisions pour risques et charges		
Total produits exceptionnels		4 174
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges Exceptionnelle sur opération en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	796	796
Total charges exceptionnelles	796	796
Résultat exceptionnel	-796	3 378

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	2800
Autres prestations	
TOTAUX	2 800

Autres Informations Spécifiques :**Effectif moyen :**

Catégorie	Effectif Moyen
Président	1
Cadres	2
TOTAL	3